



Extract of CIDR

<http://cidr.org/GUINEE-Donnees-generales-Situation,516.html>

GUINEE - Données générales - Situation intérieure - Politique extérieure

- Activités - Programmes de développement - Dossiers pays -

Publication date: vendredi 4 juin 2010

Description:

Le 15 février 2010 a été nommé par Sékouba Konaté, Président de la République par intérim et Président de la transition, un gouvernement d'union nationale de la transition après les heurts qui ont divisé le pays.

Copyright © CIDR - Tous droits réservés

Source : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

Dernière mise à jour : 22/02/10

Données générales

Données géographiques

Nom officiel : République de Guinée

Superficie : 245 857 km²

Population : 10 millions d'habitants en 2009

Capitale : Conakry

Villes principales : Kankan, Kindia, N'Zérékoré, Siguiri, Labé

Langue officielle : Français

Monnaie : Franc guinéen (cours flottant)

Fête nationale : 2 octobre

Données démographiques

Croissance démographique : 2,5% par an

Espérance de vie : 57,9 ans

Taux d'alphabétisation : 29,5% des adultes de plus de 15 ans

Religion(s) : Islam (85%), christianisme (8%), animisme (7%)

Indice de développement humain : 0,435 soit 170ème sur 182 pays

Données économiques

PIB : 4,436 milliards de dollars

PIB par habitant : 1100 dollars (E.I.U., 2008)

Taux de croissance : 1,8% en 2007, 2,9% en 2008 et -1% en 2009

Taux d'inflation : 39% en 2006, 12,8% en 2007, 9% en 2009

Balance commerciale (FOB) : - 502 millions de dollars

Principaux clients : Inde : 28,9%, Espagne : 10%, Russie : 9,5%, Allemagne : 6,7%, USA : 5,8%, Irlande : 4,2%, France : 4,1%

Principaux fournisseurs : Chine : 9,6%, France : 7,8%, Pays-Bas : 7,6%

Part des secteurs d'activités dans le PIB :

- ▶ agriculture : 23,8%
- ▶ industrie : 37,9%
- ▶ services : 38,3%

Exportations de la France vers la Guinée : 98,8 millions d'euros ; 105e client (DGTPE, 2005)

Importations françaises de la Guinée : 67,2 millions d'euros ; 103e fournisseur (DGTPE, 2005)

Consulat de France : Conakry

Communauté française en Guinée : 2 321 immatriculés en juillet 2009

Communauté guinéenne en France : Environ 20 000 (Ambassade de Guinée, 2006)

++++

Situation intérieure

Situation politique

- ▶ Lansana Conté est décédé le 22 décembre 2008 après 24 années à la tête la Guinée. Dès le lendemain, le capitaine Moussa Dadis Camara a annoncé la suspension des institutions et de la constitution et la création du Conseil National pour la Démocratie et le Développement (CNDD). Le capitaine Dadis Camara s'est auto-proclamé Président de la République.
- ▶ Comme le chef de la junte s'y était engagé à l'occasion de la visite en janvier du secrétaire d'état chargé de la coopération et de la francophonie, un processus de transition était en cours en Guinée auquel la communauté internationale participait grâce au Groupe international de contact (auquel la France participe en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité) afin de suivre et appuyer le processus de transition. Ce processus devait inclure la tenue d'élections législatives et présidentielle en 2009, la mise en place d'un organe de transition (Conseil National de Transition) et l'engagement que ni le chef de la junte, ni la junte (membres du CNDD), ni le Premier ministre ne participent aux élections.
- ▶ Initialement, un consensus national entre la junte et la société civile avait permis de fixer la date des élections à la fin 2009. Toutefois, pour des raisons techniques, les élections ont été reportées début 2010.

Dans un climat assez délétère marqué par la saturation de l'espace public par la question de la candidature de Dadis Camara à l'élection présidentielle, on a alors assisté à un morcellement de l'opinion publique (« Mouvement Dadis doit rester », « Mouvement Dadis doit partir »). Le 28 septembre 2009, l'armée a violemment réprimé une manifestation pacifique organisée par les Forces vives dans le stade de Conakry, faisant plus de 150 tués et plus de 1200 blessés. Ce massacre a été unanimement condamné par la communauté internationale. La France a immédiatement suspendu sa coopération militaire et déployé une assistance médicale aux victimes.

- ▶ Le 3 décembre 2009, l'aide de camp de Dadis Camara, Aboubacar Sidiki Diakité dit « Toumba », a tenté d'assassiner le chef de la junte au camp Koundara. Dadis Camara a été évacué et hospitalisé à Rabat.
- ▶ La disparition de Dadis Camara de la scène politique guinéenne a permis au général Konaté de promettre, dans un discours tenu le 6 janvier 2010 à la Radio Télévision Guinéenne, d'ouvrir la voie à un retour du pouvoir civil en Guinée grâce, notamment, à la désignation d'un Premier ministre issu des Forces vives et désigné par elles afin de former « un gouvernement d'union nationale ».
- ▶ Le 12 janvier 2010, Dadis Camara a gagné le territoire burkinabé. Sous l'impulsion décisive du Président Compaoré, le capitaine Dadis Camara, le général Konaté et le Président Blaise Compaoré ont signé, le 15 janvier 2010, la « Déclaration conjointe de Ouagadougou » qui définit les modalités de la transition guinéenne : gouvernement d'union dirigé par un Premier ministre issu des Forces vives, non candidature des membres du

CNDD, du chef d'état de la transition, du premier ministre de transition, du gouvernement et des membres des Forces de sécurité et de défense en activité aux prochaines élections et tenue des élections dans un délai de six mois.

- ▶ Avec la signature de l'accord politique de Ouagadougou, le 15 janvier, et la nomination d'un nouveau Premier ministre, le 20 janvier, la Guinée s'est engagée sur la voie de la transition politique. Le gouvernement d'union nationale a tardé à se former, permettant toutefois à la transition de s'organiser.
- ▶ Le Président de la République par intérim et Président de la transition, Sékouba Konaté, a mis à bien cette période pour asseoir son autorité sur l'armée et apaiser les tensions en Guinée forestière. Sur proposition du Premier ministre, chef de gouvernement, il a nommé, le 15 février 2010 les membres du gouvernement d'union nationale de la transition qui devrait contribuer à la stabilisation du pays. La commission électorale nationale indépendante (CENI) de Guinée a proposé que l'élection présidentielle soit organisée le 27 juin, avec un éventuel second tour le 18 juillet 2010. Ces propositions doivent être transmises aux autorités de transition qui prendront la décision finale de fixer le calendrier électoral.

Situation économique

- ▶ Le pays dispose d'un très riche potentiel (outre un tiers des réserves mondiales de bauxite : or, diamant, fer, manganèse, zinc, cobalt, nickel, uranium). Le secteur minier contribue pour 15 à 20% au PIB et pour plus de 60% aux exportations du pays, mais il n'assure actuellement que 25% des recettes intérieures de l'Etat. Plusieurs méga-projets industriels (dépassant chacun le milliard de dollars) ont été programmés dans le secteur minier. Des contrats ont été signés avec les sociétés Global Alumina, Alcoa-Alcan et Rusal (contrat en cours de renégociation) pour l'exploration et l'exploitation de la bauxite, tandis que les groupes Rio Tinto (6 milliards \$ d'investissements actuellement en suspens) et BHP Billinton sont fortement présents pour le minerai de fer.
- ▶ Selon le Ministre des mines guinéen, Mahmoud Thiam, un contrat a été signé, courant octobre 2009, à Conakry avec la China International Fund (CIF) et la Sonangol (compagnie pétrolière angolaise). Ce contrat prévoirait des investissements, notamment dans le domaine des infrastructures, de plus de 7 milliards de dollars (4,5 milliards d'euros), les plus importants jamais réalisés en Afrique.
- ▶ Alors que la Guinée remplissait pratiquement toutes les conditions formelles pour atteindre le point d'achèvement de l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés qui permet un traitement significatif de la dette extérieure, le FMI et la Banque Mondiale ont décidé de reporter l'examen de l'atteinte du point d'achèvement fixé initialement le 12 janvier 2009. Le coup d'Etat le 22 décembre 2008 a en effet marqué un coup d'arrêt aux relations avec la communauté financière internationale, justifié par la non-reconnaissance de la légitimité de la junte.
- ▶ La dernière mission « fact-indings » menée fin mars 2009 par la Banque mondiale et le FMI a relevé que la Guinée se trouvait dans une situation financière critique et ne disposait plus que de quelques mois avant d'être en arriérés de salaires (écart budgétaire estimé alors à 200 MEuros, soit 25% du budget ou plus de 5% du PIB). En juillet 2009, les salaires des fonctionnaires étaient toujours versés. Au cours du premier semestre 2009, la junte a préféré payer, en priorité, les salaires par rapport aux remboursements du service de la dette. Le risque de cessation de paiement de l'Etat n'était pas à exclure à court terme.

++++

Politique extérieure

La Guinée et son environnement régional

- ▶ La Guinée est globalement peu intégrée dans la sous-région. Elle est membre de la CEDEAO mais pas de la zone franc. Les autorités guinéennes réfléchissent cependant à un rapprochement progressif avec l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. La Guinée est également membre de l'Autorité du bassin du Niger, (avec le Nigéria, le Niger, le Cameroun, le Burkina Faso, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Tchad) dont la 27ème session ordinaire du Conseil des ministres s'est tenue à Conakry du 3 au 7 novembre 2008.
- ▶ Avec le Libéria, la Guinée a entretenu des relations extrêmement tendues jusqu'à la fin de la guerre dans ce pays en août 2003. La sortie de crise libérienne a offert l'occasion de consolider durablement la paix dans la région et d'ouvrir la voie à une réconciliation entre les pays de la région du fleuve Mano (Guinée, Sierra Leone, Libéria). La Guinée est membre de l'Union du fleuve Mano (Mano river union - MRU).
- ▶ La crise en Côte d'Ivoire, et ses répercussions politiques, économiques mais surtout humanitaires, (plusieurs milliers de Maliens, Burkinabés et Ivoiriens se sont réfugiés en Guinée) a été un facteur de préoccupation pour la Guinée. Le président Conté avait défendu la légitimité du président Gbagbo, sans pour autant lui apporter une aide militaire dans sa lutte contre les rebelles.

La Guinée et la communauté internationale

- ▶ En tant qu'Etat partie à l'accord de Cotonou, la Guinée doit respecter l'article 9 de ce dernier concernant le respect des droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'Etat de droit sur lesquels se fonde le partenariat ACP-UE. Dans ce contexte, l'UE a posé des exigences à la junte (déclaration de l'UE du 31 décembre 2008 : organisation d'élections dans les plus brefs délais, non présentation à ces élections du chef de la junte, transition confiée à un gouvernement civil). Elle a ouvert avec la junte au pouvoir en Guinée de nouvelles consultations au titre de l'article 96 de l'accord de Cotonou (atteinte grave à la démocratie et aux droits de l'Homme).
- ▶ Lors de ces consultations, qui se sont tenues à Bruxelles le 30 avril 2009, a été présentée une « feuille de route de transition » qui inclut « l'organisation d'élections générales et présidentielle libres et transparentes avant la fin 2009 ». Dans l'attente de la conclusion de ces consultations, la Commission n'a pas suspendu les projets en cours mais n'en instruit pas de nouveaux, hors aide humanitaire. Le massacre du 28 septembre 2009 a conduit l'Union européenne à l'adoption d'un embargo sur les armes et de mesures individuelles ciblées contre les membres de la junte et personnes associées responsables du massacre du 28 septembre.
- ▶ La communauté internationale a décidé de créer, lors du sommet de l'Union africaine tenu à Addis Abeba fin janvier 2009, le Groupe international de contact sur la Guinée (GIC-G). Celui-ci est coprésidé par l'envoyé spécial du Président de la Commission de l'Union africaine (UA) et le Président de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO). Participent au Groupe : l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l'Union européenne (UE), l'Union des Etats du Fleuve Mano, l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), la Communauté des Etats Sahélo Sahariens (CEN-SAD), la Banque Mondiale (BM), l'Angola qui assure la présidence du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA, le Nigeria en sa qualité de pays assurant la présidence de la CEDEAO, ainsi que des membres africains (Burkina et Libye) et des membres permanents (Royaume Uni, la France, la Russie et les Etats-Unis d'Amérique) du Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Espagne et depuis la dixième session du GIC-G à Addis Abeba le 26 janvier 2010, le Maroc. Ce groupe a pour objectif de suivre la situation, de coordonner et harmoniser les efforts de ses membres pour rétablir

l'ordre constitutionnel.

Relations bilatérales

Relations politiques

La France affirme ses positions à travers l'action conduite par le Groupe international de contact sur la Guinée, auquel elle participe en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi qu'au travers de l'action de l'UE. Ses exigences sont les mêmes que celles de ses partenaires : organisation d'élections libres et transparentes le plus rapidement possible.

Relations économiques

- ▶ La France est le troisième fournisseur après la Chine et la Côte d'Ivoire, d'où viennent tous les produits pétroliers commercialisés en Guinée. Elle est également le deuxième client de la Guinée. Les ventes de la France vers la Guinée représentaient 160MEuros sur les dix premiers mois de 2008 (+4,4% ; 102ème client) contre 115 MEuros en 2007 et les achats s'élèvent à 50 MEuros sur les dix premiers mois 2008. Le solde commercial excédentaire pour la France s'établit à 65 MEuros en 2008 (36,1 MEuros en 2007).
- ▶ Les ventes sont constituées principalement par le poste « biens d'équipements professionnels » (25% du total), le poste « biens intermédiaires » (13%) et par les produits agricoles et des industries alimentaires (13%), mais aussi les produits pharmaceutiques (17,4 MEuros). La Guinée exporte vers la France ses produits minéraux (70 % du total).

70 entreprises françaises, dont 25 filiales, sont installées en Guinée, principalement dans les secteurs suivants :

- ▶ banques (BNP-PARIBAS, Société Générale, Groupe Financial),
- ▶ assurance (AXA-UAP),
- ▶ services maritimes (Bolloré, SAGA, SDV, SOCOPAO),
- ▶ distribution pétrolière (TOTAL-FINA-ELF)
- ▶ automobile (PSA-Citroën, Renault),
- ▶ transports aériens, gestions des infrastructures aéroportuaires (Air France, SOGEAC),
- ▶ produits pharmaceutiques (Euro Pharma),
- ▶ hôtellerie (ACCOR),
- ▶ travaux publics (SATOM/SOGEA, AUDEMARD),
- ▶ audit et conseil (Ernst Young),
- ▶ télécommunications (ALCATEL).

De nombreuses petites entreprises de droit local appartiennent à des Français, associées ou non à des partenaires guinéens. Ils participent activement à la présence économique de la France (restauration, vente et location de véhicules, construction et maintenance, informatique, transitaire...). Par ailleurs, la société Technip est membre (pour environ 400 MEuros) du consortium dirigé par Global Alumina signataire d'un contrat de 1,5 Md \$ pour la production d'alumine.

Coopération culturelle, scientifique et technique

- ▶ La France est un partenaire privilégié de la Guinée, pays qui figure parmi les dix premiers bénéficiaires de l'aide française en Afrique. A ce titre et suite à la levée des sanctions en 2005, un document cadre de partenariat (DCP) a

été signé en 2006 pour une période de 5 ans. Ce document reflète les trois secteurs OMD de concentration - éducation, eau et agriculture - pour lesquels l'Agence Française de Développement (AFD) affiche des engagements pour un montant global de 100 MEuros sur 2006-2010.

- ▶ Pour 2009, la DGM a programmé une enveloppe de 932.000 Euros et alloué 480.000 Euros en crédits de paiement (CP) au titre du FSP pour le financement de projets en cours. A titre exceptionnel, suite à arbitrage, 200.000Euros en CP complémentaires permettront de mettre en oeuvre un nouveau projet dont une composante visera l'appui à la campagne électorale. Une nouvelle enveloppe pluriannuelle de 700.000Euros va également être mise en place au titre du Fonds social de développement (FSD - projets communautaires devant bénéficier en priorité aux enfants privés de famille et aux femmes).

Autres types de coopération

- ▶ A travers l'action extérieure des collectivités locales, le ministère des Affaires étrangères et européennes finance également plusieurs projets de proximité (décentralisation, développement économique, etc.).

PS:

- ▶ [Carte de Guinée](#)